

Avis d'appel public à la concurrence :

Travaux de Renaturation des méandres de Balagny sur Thérain /Bury

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DU THERAIN
- MAIRIE DE ROCHY CONDE
- 60 510 ROCHY CONDE

- POUVOIR ADJUDICATEUR :

- MONSIEUR LE PRESIDENT DU SIVT - DEGRAVE MICHEL

2. Objet du marché :

Le marché a pour objet : Travaux de renaturation des méandres de Balagny sur Thérain / Bury

La description des actions et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).

3. Caractéristiques du marché :

Les travaux se décomposent en 1 lot et comprenant 2 phases (automne 2016 - printemps 2017) comme détaillés ci dessous :

<i>Période de réalisation des travaux</i>	<i>Nature des travaux</i>
<i>Phase 1 : Automne - Hivers 2016 /2017</i>	<ul style="list-style-type: none">- <i>Fermeture des méandres;</i>- <i>Travaux forestiers;</i>- <i>Terrassement en déblai avec reprofilage des hauts de berge;</i>- <i>Stockage temporaire des matériaux terrassés en place de dépôt;</i>- <i>Protection d'une portion de berge (mise en place d'une protection de berge en génie végétale)</i>- <i>Ouverture du méandre amont</i>- <i>Fermeture du chenal amont par des cordons d'enrochement</i>- <i>Terrassement du remblai pour combler le chenal amont artificiel,</i>- <i>Ouverture du méandre aval</i>- <i>Fermeture du chenal aval par des cordons d'enrochement,</i>- <i>Terrassement du remblai pour combler le chenal aval artificiel,</i>- <i>Talutages des berges du bief comblé (suppression des merlons de curage).</i>

Phase 2 : Printemps-2017	- Diversification des faciès du lit (mise en place de graviers/cailloux et de blocs
-------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------

La durée prévisionnelle du marché est de 8 semaines maximum pour la phase 1 et de 4 semaines maximum pour la phase 2.

4. Procédure de passation :

Procédure « adaptée » en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

5. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus intéressante, établie selon :

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée sur la base des critères énumérés ci-après, avec leur pondération :

Critère de jugement	Pondération (pts)
Valeur technique	50
Prix des prestations	40
Délai de réalisation	10

Nota : La prise en compte de critères environnementaux est obligatoire.

6. Dossier à demander auprès de :

Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, sur simple demande à l'adresse suivant : sivt@orange.fr

7. Modalités de remise des offres :

Les offres devront être envoyées ou remises directement contre récépissé à l'adresse suivante :

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DU THERAIN
- MAIRIE DE ROCHY CONDE
- 60510 ROCHY CONDE

Avec la mention :

Offre pour :

Le Syndicat de la Vallée du Thérain - SIVT
Objet : Travaux de Renaturation des méandres de Balagny sur Thérain / Bury

NE PAS OUVRIR

8. Visite de site obligatoire:

La visite du site est obligatoire et se fera en présence du Maître d'Ouvrage sur rendez-vous.

Personne à contacter pour les visites :

MESSIEURS COLLINET : TEL : 07.85.86. 55.68 ET LIEGEOIS : TEL : 06.76.05.66.12

Mail : sivt@orange.fr

9. Date limite de remise des offres :

Le 06 Juillet 2016 à 12h00.

10. Retrait des pièces du marché :

L'ensemble des pièces du marché sont à demander à l'adresse suivante : **sivt@orange.fr**